



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – N° 2025-17

Date de convocation : 26 avril 2025
Date d'affichage : 2 mai 2025

Membres en exercice : 12
Présents : 10
Votants : 10
Pouvoirs : 0

Séance du mardi 6 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 6 mai à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Marcel, se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Commune en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Dominique PETRONE, Maire de Saint-Marcel.

Présents : Dominique PETRONE, Mourad RAHMANI, Anne-Hélène MATHIEU, Eric MERLINO, Dominique THONIEL, Christophe COLOMB, Martial FAILLET, Bélanda OUILLO, Sylvie PEGOURIE, Romain AIMAR.

Absents/Excusés : Xavier LANTHEAUME, Elisabeth MAQUET

Secrétaire de séance : Romain AIMAR

Objet : SUBVENTIONS aux associations – attributions 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les propositions de subventions pour l'année 2025 et validées au Budget Primitif 2025 pour un montant global.

Après examen des propositions présentées, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (Abstention d'Eric MERLINO – Adhérent au Comité des fêtes),

- **APPROUVE** le versement des subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT 2025
ADAPEI	200.00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN	150.00 €
FSCM	400.00 €
ENFRANCE DU MONDE	300.00 €
SOU DES ECOLES	400.00 €
KASAMA SHOTOKAI	400.00 €
SMHA	300.00 €
CIE L'ECLOSION	400.00 €
RESTO DU COEUR	300.00 €
BOUGEONS A TOUT AGE	300.00 €
ECOLE DE MUSIQUE	450.00 €
LES LOUSTICS	400.00 €
LES DOBES	200.00 €
JEUNE DE ST MARCEL	200.00 €
BASKET ST ANDRE	300.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300.00 €
SAVE	300.00 €
FETE DU VILLAGE	1 500.00 €
ECLAT	36 000.00€
TOTAL	42 800.00 €

Le Maire, Dominique PETRONE



Accusé de réception en préfecture
001-210103719-20250506-2025-17-DE
Date de télétransmission : 13/05/2025
Date de réception préfecture : 13/05/2025